



**INFORMATION AUX USAGERS RELATIVE À LA CONSERVATION
DES ÉCHANTILLONS BIOLOGIQUES**

PRE-IT-023
Version : 1

Mesdames, Messieurs,

Le traitement de votre dossier peut nécessiter que votre échantillon soit transmis à un laboratoire de biologie spécialisée.

Conformément aux textes en vigueur, tout échantillon biologique confié au laboratoire du Centre Hospitalier Nord Deux Sèvres sera éliminé à l'issue du délai légal de conservation.

Sauf avis contraire de votre part, les échantillons peuvent également être utilisés ou transférés, de manière anonyme et en respectant le secret médical, à des fins scientifiques ou de contrôle de qualité.

Vous pouvez nous faire part de votre refus en le signalant à la secrétaire ou lors de la réalisation de votre prélèvement.

Le laboratoire.